

## À PROPOS D'UN MANUEL FRANÇAIS DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE

**Daniel COSTE**

ENS Lyon (ICAR) et Paris 3-Sorbonne nouvelle

En 1975 est publié le *Manuel de linguistique appliquée* dirigé par Frank Marchand, seul ouvrage de son espèce en français ; l'année suivante, 1976, paraît le *Dictionnaire de didactique des langues*, coordonné par R. Galisson et D. Coste, ouvrage qui devait d'abord s'intituler *Dictionnaire de linguistique appliquée et de méthodologie de l'enseignement des langues*. Parallèlement voient le jour en Grande-Bretagne, entre 1973 et 1977, les quatre volumes de l'*Edinburg Course in Applied Linguistics*, ensemble réalisé autour de S. P. Corder. Dans le cadre du projet « Langues vivantes » du Conseil de l'Europe, *The Threshold Level*, dû à J. A. van Ek, est réalisé en 1975, suivi, en 1976, par *Un niveau-seuil* pour le français (Coste et al. 1976).

La présente contribution s'intéresse à la conjoncture que présente ce moment particulier – le milieu des années 1970 – et à certains avatars que connaît, en France, la désignation « linguistique appliquée ». Elle se concentre avant tout sur le *Manuel de linguistique appliquée*, dans le contexte de la formation des enseignants et de l'évolution universitaire.

### 1. LINGUISTIQUE APPLIQUÉE, FRANÇAIS « LANGUE MATERNELLE » ET ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Dans la mouvance associative et militante de 1968, les rapports entre linguistique et enseignement du français langue maternelle sont placés, pour la période 1969-1975, sous le signe du contact direct entre linguistes et enseignants et, de part et d'autre, d'un certain refus de l'application (Coste 1988); qu'il s'agisse de mise en place de groupes mixtes enseignants-linguistes ou d'une initiation à la théorie linguistique telle qu'en elle-même, la tendance est nette :

La linguistique appliquée a beaucoup plus marqué, dans son apparition à la fin des années 50 comme dans ses évolutions ultérieures, l'enseignement des langues étrangères que l'enseignement de la langue « maternelle »<sup>1</sup> ; dans la plupart des pays, la rénovation de l'enseignement des langues étrangères et le recours à une linguistique d'inspiration distributionnaliste ou tagmémique intervient d'ailleurs bien avant les mouvements comparables relatifs à la langue maternelle ; quand ces derniers prennent essor, en France comme ailleurs, d'une part d'autres modèles linguistiques sont disponibles – dont les promoteurs, tel Chomsky lui-même, ne préconisent nullement une application pédagogique – et, d'autre part, l'enseignement de la langue maternelle se trouve pris dans des enjeux sociaux qui outrepassent singulièrement ce que peut être une contribution de la linguistique, fût-elle appliquée<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> Je place ici le qualificatif *maternelle* entre guillemets pour indiquer son caractère contestable. Mais, dans la suite du texte, il sera maintenu pour désigner ce qu'on dénommerait aujourd'hui « langue (majeure) de scolarisation ».

<sup>2</sup> L'AFEF (Association Française des Enseignants de Français), dans la revue *Le Français aujourd'hui*, s'intéresse ainsi aux travaux portant sur le « français national » (Balibar et Laporte 1974) et les « français fictifs » (Balibar 1974). Les analyses de Pierre Bourdieu y trouveront aussi, dans la revue même, un écho certain (Bourdieu 1978).

Contrairement à ce qui se passe pour le français langue étrangère, où les échanges entre enseignants et linguistes sont médiatisés par des « spécialistes », tels les membres du BELC et du CREDIF, il y a, dans le cas du français langue maternelle, non seulement possibilité mais recherche d'une relation immédiate, en particulier à l'intérieur d'un cadre universitaire assoupli où la formation continuée est à l'ordre du jour : les enseignants (du moins les plus « motivés » d'entre eux) peuvent et veulent aller à la source – même s'ils doivent ensuite en revenir ; les linguistes (du moins, dans un premier temps, les plus « conscientisés » d'entre eux, par ailleurs souvent francistes et anciens enseignants du secondaire eux-mêmes) se montrent disposés à aller au charbon – au risque de s'y salir un peu les mains.

Dans ces conditions, alors que, ici ou là, les suggestions relatives au français langue maternelle s'accompagnent aussi d'emprunts pédagogiques au français langue étrangère (c'est le cas pour les exercices structuraux ou certaines mises en œuvre des oppositions oral / écrit ou encore des approches lexico-sémantiques pour l'apprentissage du vocabulaire), ce qui était considéré d'un bord comme relevant de la linguistique appliquée (ainsi, en 1966, le numéro spécial du *Français dans le monde* ou l'ouvrage de Réquédad sur les exercices structuraux) ne retrouve plus guère cette appellation de l'autre bord (sauf erreur, dans l'ouvrage *Linguistique et enseignement du français* (Peytard et Genouvrier 1970), non plus que dans les numéros 5 et 6 de *Langue française*, il n'est question de linguistique appliquée, bien que les références aux exercices structuraux et aux travaux réalisés pour le français langue étrangère n'y manquent pas (voir aussi Delesalle et Huot 1974).

Mais cette lecture demande un important correctif, portant sur la situation de l'école élémentaire. Avant d'en venir à ce contexte particulier, quelques rappels :

A l'intérieur de l'IPN (Institut Pédagogique National) et pour ce qui est des équipes propres de cette instance, on a vu paraître en 1969 (n°36 de *Recherches Pédagogiques*) un volume intitulé « Recherches en grammaire et linguistique appliquée » ;

L'appellation de linguistique appliquée est parfois utilisée pour des séminaires qui, organisés autour de linguistes de certaines universités non-parisiennes (Michel Glatigny ou Émile Genouvrier à Lille, Émile Genouvrier et Nicole Gueunier à Tours), s'adressent prioritairement à des enseignants des écoles élémentaires ;

A Paris, l'UER de linguistique générale et appliquée de l'université Paris V (André Martinet) est celle où la linguistique appliquée garde activement droit de cité ; mais on fera le double constat (i) que les programmes présentés dans le n° 5 de *Langue française* ne parlent que d'initiation à la linguistique pour ce qui est des cours plus particulièrement destinés aux enseignants en exercice, (ii) que le groupe de recherche animé par l'équipe Martinet à l'I.P.N. travaille essentiellement avec des enseignants de l'élémentaire, là où les groupes que pilotent respectivement Jean-Claude Chevalier, Patrick Charaudeau et Oswald Ducrot intéressent le premier et le second cycles du secondaire.

Quand, au moment de l'assemblée générale de l'AFEF (Association française des enseignants de français) en 1975, s'instaure le débat sur la « scientificité » de la formation et sur le « matraquage » universitaire pratiqué par des représentants de telle ou telle « spécialité », le refus de l'« application » est présenté comme étant le refus « de ce qu'on peut voir se dessiner dans les cycles déjà en place pour les instituteurs, les PEGC, les professeurs d'EN, les IDEN », c'est-à-dire – c'est nous qui soulignons – de ce qui se met en place à propos de l'enseignement élémentaire.

Ces différents indices sont convergents et dessinent la figure de l'exception : si, pour ce qui est de l'enseignement du français langue maternelle, il est tout de même une zone

où la notion de linguistique appliquée trouve à se nicher, c'est du côté du primaire qu'il faut la chercher.

Confirmation notable de cette hypothèse : le n° 22 de la revue de l'AFEF, *Le Français aujourd'hui*, « spécial » sur le thème « Le français dans l'enseignement élémentaire » (mai 1973). Il se situe à un moment où l'association lance un mouvement pour toucher les enseignants de l'élémentaire, décidément peu nombreux parmi les adhérents. C'est Frank Marchand qui présente ce numéro et assure les premières contributions<sup>3</sup>. Il propose en particulier des « Éléments d'un programme de linguistique et pédagogie pour la formation des maîtres aujourd'hui » qu'il importe de considérer d'un peu près, du fait que la linguistique appliquée s'y trouve présente et assez nettement située, sous divers angles.

Non sans quelques indispensables modalisations préalables, Marchand pose que « l'acquisition d'une compétence véritable en matière d'enseignement de la langue maternelle passe, d'une manière ou d'une autre, par la linguistique » et, à titre de programme de linguistique et de pédagogie pour la formation des maîtres, il distingue entre quatre aspects qu'il présente ainsi, en termes d'objectifs :

Avoir réfléchi sur les hypothèses de fonctionnement de la langue sous-jacentes aux deux grandes tendances de la linguistique contemporaine : – le structuralisme (...) – la linguistique générative (...). Ce premier objectif correspond à ce qu'on appelle la linguistique générale. (...)

Maîtriser une description cohérente de notre langue. Il n'existe qu'une description de cette sorte, suffisamment complète et systématique, appliquée au français. Elle est contenue dans l'ouvrage de Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier, *Éléments de linguistique française : syntaxe*. (...) Contrairement au point précédent, les maîtres ne pourront se contenter d'une réflexion générale sur cette description. Ils devront la connaître à fond.

Avoir réfléchi sur :

L'objet de l'apprentissage : la (ou les) langue(s) à enseigner à l'école. Quelle est la norme linguistique de l'école ? Faut-il et peut-on la mettre en question ?

La situation de l'apprentissage : comment se fait la communication écrite et orale en situation scolaire ? Favorise-t-elle ou entrave-t-elle l'apprentissage ?

Le processus de l'apprentissage : y a-t-il une relation entre la pédagogie du français et le développement de l'enfant ? Quel est le point des connaissances en ce domaine ? (données de la psycholinguistique).

La possibilité d'évaluer l'apprentissage : comment analyser les performances orales et écrites des élèves ?

Ces quatre points constituent un programme de linguistique appliquée à l'enseignement par lequel il est indispensable de passer.

Avoir une connaissance critique des principales réponses pédagogiques données aujourd'hui au problème de l'enseignement de la langue maternelle :

Réponse de l'enseignement dit « traditionnel » (...)

Réponse du « mouvement Freinet » (...)

Réponse du « plan de rénovation » (dit aussi « Plan Rouchette ») (...)

Pour un peu longue qu'elle puisse paraître, cette citation présente l'avantage de bien faire apparaître une distribution que Marchand dénomme par ailleurs clairement :

<sup>3</sup> Directeur d'École normale, Marchand a, sous la direction de Jean Dubois, préparé une thèse de troisième cycle qui, fondée notamment sur l'analyse d'instructions officielles, a donné lieu à un ouvrage publié chez Larousse en 1971 : *Le Français tel qu'on l'enseigne*. Alors membre du CREFED (Centre de recherche et de formation en éducation) à l'ENS de Saint-Cloud, il est très étroitement impliqué, en liaison nécessaire avec l'inspection générale, dans les stages de formation des IDEN (Inspecteurs départementaux de l'Éducation nationale) et des PEN (Professeurs d'École normale). F. Marchand a aussi coordonné le n° 13 de *Langue française*, « Le français à l'école élémentaire » (février 1972).

linguistique générale, linguistique française, linguistique appliquée, pédagogie de la langue maternelle<sup>4</sup>.

Mais la conclusion de l'article fait apparaître que ce partage d'ordre disciplinaire correspond aussi à des possibilités institutionnelles et à l'existence de différentes instances dans la formation prévue des enseignants de l'élémentaire. Marchand souligne que ce programme n'a rien d'utopique dès lors que les conditions de formation initiale et continuée vont s'améliorant :

Les améliorations institutionnelles obtenues dans ce domaine depuis 1968 ne sont pas négligeables :

- la formation pédagogique initiale à l'École Normale a été portée de un à deux ans.
- un 'crédit' d'un an à répartir sur la carrière sous forme de stages divers est accordé à chaque instituteur pour sa formation continue.
- l'enseignement supérieur a été admis à participer à la formation initiale.
- la formation des professeurs d'école normale a été instituée : formation initiale en un an à l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud ; formation continue dans divers autres centres. (...)

On remarquera, à ce propos, que le programme proposé se prête tout à fait à la participation des deux types de professeurs qui prennent part à la formation. Les deux premiers points, linguistique générale et linguistique française, sont manifestement du ressort de l'Université et seront pris en charge par l'enseignant du supérieur qui prête son concours à l'École Normale. Les deux derniers points, linguistique appliquée à l'enseignement (à l'exception peut-être de la psycholinguistique, domaine très spécialisé) et pédagogie, relèvent tout à fait de la compétence du professeur d'École Normale qui, dorénavant, sera formé pour les prendre en charge. (Marchand 1973 : 20-21)

Ce programme et la place – ainsi que la délimitation – qu'y trouve la linguistique appliquée appellent un certain nombre d'observations :

Il est clair qu'un tel nichage de la linguistique appliquée du côté de l'enseignement élémentaire n'a rien d'aléatoire ; il y a application de la science dans le cadre d'une formation des maîtres du primaire et dans un dispositif d'ensemble où s'inscrivent aussi d'autres dimensions linguistiques.

Mais il est tout aussi clair que la distinction de cette linguistique appliquée et sa mise en relation directe avec la pédagogie du français renvoient à l'équilibre institutionnel entre deux instances intervenant dans la formation des instituteurs : l'université et l'école normale. La quadripartition des secteurs autorise une répartition d'allure pondérée : linguistique générale (sensibilisation) et linguistique française (détaillée) pour les universitaires, linguistique appliquée et pédagogie de la langue maternelle pour les professeurs d'école normale. Dans ce qui risque d'être une co-responsabilité pas toujours sereine (on le vérifiera à l'expérience), le directeur d'école normale et responsable de formation des PEN qu'est Frank Marchand propose un *modus vivendi* par la répartition des tâches.

Du coup, là aussi, la linguistique appliquée semble s'établir ou se maintenir en tant qu'entité distincte dans la mesure où existe un corps intermédiaire entre les linguistes universitaires et les enseignants ou futurs enseignants. De même que, pour le français langue étrangère, les centres spécialisés (BELC, CREDIF) occupent une position de médiateurs et de *go between*, de même ici, et à la différence de ce qui se passe pour d'autres catégories d'enseignants de langue

<sup>4</sup> Ce type de distribution est à comparer et à contraster avec ce que propose, sensiblement au même moment, Robert Galisson, en référence au domaine du français langue étrangère (Galisson 1972-1974). Galisson, rédacteur-en-chef de la revue *Études de Linguistique Appliquée* avait produit en 1969, au BELC, un *Petit lexique d'initiation à la linguistique appliquée et à la méthodologie de l'enseignement des langues*.

maternelle, le tiers actant qu'est le professeur d'École normale s'interpose entre le linguiste « théoricien » et le bientôt maître. Il est d'ailleurs à noter que, dans la réforme des études alors définie, c'est l'universitaire qui vient à l'école normale et non le normalien qui va à l'université. Faut-il conclure de cette similarité entre enseignement élémentaire et français langue étrangère que la linguistique appliquée ne peut être que troisième larron ou essayer de tenir le meilleur rôle (ou le plus risqué ?) dans une sorte de ménage à trois (où l'un des trois, le linguiste, n'est d'ailleurs pas toujours présent) ?

Est-ce à dire aussi que ce genre de linguistique appliquée se développe à proximité des lieux où l'administration, le ministère, l'inspection, ont une présence et une influence plus évidentes que dans des sections universitaires jalouses de leur autonomie scientifique ? Ce serait prêter aux professeurs d'école normale un conformisme ou une soumission aux instructions qui ne les caractérise sans doute guère, mais la question vaut d'autant plus d'être posée qu'elle apparaît en filigrane dans les débats de l'AFEF sur la formation initiale et continuée, en 1975 (soit deux ans après les propositions de Marchand) quand, au nom de la scientificité, on récuse une « application » qui fonctionnerait à l'image de ce que préfigurent les programmes destinés aux enseignants du primaire et à leurs formateurs.

On notera que, dans cette distribution suggérée par F. Marchand, la linguistique française prend la forme – plutôt transformationnelle et d'abord syntaxique – de la *Grammaire* de Dubois et Dubois-Charlier. Rien d'étonnant en 1973 et venant de quelqu'un qui a travaillé surtout en liaison avec Dubois à Nanterre. Linguistique à profil relativement étroit donc. Complémentairement, ce choix laisse évidemment à la linguistique appliquée de quoi faire. Et à une linguistique appliquée (voir ce que Marchand y met) qui n'a rien d'une linguistique générative appliquée ; en tout état de cause, il est clair qu'une linguistique générale et française un peu pointue abandonne d'autant plus de terrain à une linguistique appliquée flirtant avec la sociolinguistique, l'analyse des discours et la psycholinguistique.

Les « quatre points » du programme de linguistique appliquée à l'enseignement (objet, situation, processus et évaluation de l'apprentissage) touchent à de vraies et importantes questions pour l'enseignement élémentaire et le fait est que, pour l'essentiel, ces questions ne figurent pas à l'ordre du jour de la linguistique du début des années 70, sauf, en partie, les deux premières (interrogations sur les normes de l'école et sur la communication en classe, auxquelles la sociolinguistique et l'analyse de discours, une fois reconnues ou revendiquées par des linguistes, apporteront un regain de développement). Les sources de conflits de frontières sont donc au départ limitées par la définition des secteurs.

Différentiellement, pour ce qui est des contenus et pas seulement de la configuration institutionnelle, on voit bien aussi en quoi un programme de cet ordre pour une linguistique appliquée distincte de la linguistique française et de la linguistique générale ne saurait guère retenir durablement les enseignants de français du secondaire. Non pas par manque absolu de pertinence : les problèmes relatifs au choix de la norme ou à la nature des échanges à l'intérieur de l'école ne disparaissent pas comme par enchantement au moment de l'entrée en sixième. Mais le contact avec les textes et les pratiques littéraires, le passage accentué à des formes de réflexion et d'explicitation grammaticales motivent sans doute à une fréquentation directe (même rugueuse) de la théorie ou au parcours intellectuellement stimulant qu'offrent la sémiologie, l'analyse de récit, les débats sur le statut linguistique du texte, la grammaire générative ou la sémantique structurale ; et, pour la réflexion sur le statut et le rôle de l'enseignement du français, la référence directe à une sociolinguistique non « appliquée » complètera le recours aux historiens ou aux sociologues.

## 2. UN MANUEL DE LINGUISTIQUE APPLIQUÉE

Il y a des prolongements éditoriaux aux propositions de Marchand. Les délimitations de territoire passent utilement par des ouvrages de référence qui, comme un dictionnaire spécialisé ou un manuel destiné à la formation des étudiants (ou de futurs enseignants) balisent un domaine et en donnent une représentation plus ou moins stabilisée, même à partir ou en fonction d'un point de vue particulier. L'époque des dictionnaires, guides ou encyclopédies de linguistique, ouverte en 1969 par le *Guide* de Martinet et ses collaborateurs, est riche en productions diverses (Ducrot et Todorov 1972, Dubois et coll. 1972 et 1973, Mounin et coll. 1974). Et pendant toute cette période 1970-1975, la linguistique appliquée et la méthodologie de l'enseignement des langues ne proposent aucun appareil de ce type : le *Dictionnaire de didactique des langues* dirigé par Galisson et Coste, est certes un long chantier, ouvert dès 1970, mais le volume ne paraît qu'en 1976<sup>5</sup>.

Sensiblement au même moment – et c'est ce qui nous concerne ici – le *Manuel de linguistique appliquée* dirigé par F. Marchand, voit la parution de ses quatre petits tomes. L'origine institutionnelle des auteurs et le cadre de publication sont à noter :

Le manuel paraît chez Delagrave, dans la collection « Education et pédagogie » que dirige J. Leif, inspecteur général de l'instruction publique, responsable aussi d'une autre collection, intitulée « Pédagogie de l'école élémentaire ». L'éditeur Delagrave, le titre des collections, le patronage de l'inspecteur général Leif (très impliqué dans les projets de rénovation de la formation des IDEN et des PEN), tout oriente plutôt ces entreprises éditoriales vers l'enseignement élémentaire et notamment les écoles normales<sup>6</sup>.

Les auteurs et leurs contributions, ainsi que l'économie d'ensemble des quatre tomes font apparaître une configuration à la fois originale et cohérente :

Tome 1 : L'acquisition du langage (enfants français ; immigrés)

Tome 2 : La phonétique et ses applications (phonétique, lecture, orthographe)

Tome 3 : Les analyses de la langue (grammaire, vocabulaire, analyse du discours)

Tome 4 : La norme linguistique (norme, cas des mass-media)

Ainsi caractérisé, l'ensemble ne couvre pas exactement le programme en quatre points annoncé pour la linguistique appliquée dans l'article du *Français aujourd'hui* de 1973. Mais les recoupements sont importants et l'éclairage apporté relativement spécifique. On notera en particulier – et ceci souligne une certaine relation avec l'enseignement élémentaire – que le cas des enfants immigrés est abordé explicitement dans le premier tome (sous la plume de Jérôme Vérain, IFREF - Institut de formation et de recherche pour l'enseignement du français, de l'Université Paris-Nord, et de Christine de Hérédia-Deprez, de l'Université Paris V). L'IFREF de Paris-Nord est fortement représenté dans le *Manuel* : par Jacky Simonin (« Phonétique et éducation des sons »), Patrice Deforges (« La lecture »), Michèle Lacoste (« Lexique et apprentissage du vocabulaire »), Lucile Duro-Courdesses (« Le discours et son analyse »), Anne Coppel (« La norme »), Jérôme Vérain prenant aussi en charge la contribution sur le langage dans les mass-media. L'École normale supérieure de Saint-Cloud compte parmi les auteurs, outre Frank Marchand (« Analyse de la phrase : la grammaire »), Claudine Dannequin

<sup>5</sup> Le titre prévu, quand André Reboullet, rédacteur-en-chef de la revue *Le Français dans le monde*, lança le projet de ce dictionnaire était « Dictionnaire du professeur de français ». Il fut ensuite rebaptisé, en cours de rédaction, « Dictionnaire de linguistique appliquée et de méthodologie de l'enseignement des langues ». Ce n'est qu'à la veille de la mise sous presse et au moment de la rédaction de la préface que l'ouvrage devint un *Dictionnaire de didactique des langues*.

<sup>6</sup> L'avant-propos de J. Leif indique : « Voici un travail qui répond aux préoccupations et aux besoins des enseignants qui ont le souci et l'intention, au niveau de l'école élémentaire, d'éclairer leur enseignement du français grâce aux apports de la linguistique. Ce travail est destiné en effet aux instituteurs et à ceux qui les forment. » (Marchand 1975, p. 5).

(« L'acquisition du langage »). Annick Mauffrey auteur de la contribution sur l'orthographe, est en poste à l'École normale de Paris-Auteuil et on a déjà noté que Christine de Hérédia-Deprez figure comme exerçant à Paris V.

Ces caractéristiques du *Manuel de linguistique appliquée* méritent des remarques complémentaires :

La notion de linguistique appliquée ne donne nulle part lieu à une définition particulière et, de fait, l'expression n'apparaît guère ailleurs que dans le titre. Les auteurs sont présentés comme des enseignants qui « ont à la fois une formation en linguistique et une expérience en matière de formation pédagogique ». On rappelle que « trois membres de cette équipe sont d'anciens instituteurs ». Et il y a une insistance sur la double compétence des auteurs, indispensable pour effectuer des choix réalistes à l'intérieur de savoirs aux frontières difficiles à tracer :

(...) Dans un champ à la fois vaste et mal défini, sans cesse remis en question par les nouvelles recherches, il faut choisir ce qui peut être utile à l'application pédagogique. Or, la difficulté d'un tel choix vient de ce qu'il ne peut se déduire rigoureusement de la science elle-même. S'il relève de celle-ci, il est en même temps fonction de préoccupations d'autre nature, d'ordre pratique, orientées vers certains types d'action. Ni un pédagogue novice en linguistique, ni un théoricien de la linguistique, éloigné de l'action pédagogique, ne peuvent choisir correctement les éléments de linguistique utiles à la pratique de l'enseignement. C'est pourquoi on voit souvent des formations organisées par rapport à des contenus purement aléatoires qui ne peuvent conduire qu'à l'insatisfaction et au scepticisme les maîtres qui les suivent. La compétence à la fois théorique et pratique de F. Marchand et de ses collaborateurs, leur a permis de sélectionner l'information et d'opérer des choix pédagogiquement efficaces. » (Marchand 1975 : 6 ; avant-propos de J. Leif)

Même si la notion de linguistique appliquée n'est pas activement mobilisée, le positionnement intermédiaire des auteurs est donc clairement souligné. Et l'angle d'examen des rapports entre linguistique et pédagogie du français est nettement caractérisé :

**En premier lieu**, il faut préciser que ce travail porte d'abord sur la linguistique et ensuite seulement sur la pédagogie. Ainsi retrouve-t-on ici l'exigence fondamentale de maîtriser préalablement – au moins à un certain niveau – la matière, la connaissance, avant de vouloir en tirer une valable application pédagogique.)

**En second lieu**, il faut considérer ce Manuel comme un ouvrage de synthèse et de vulgarisation, non comme une œuvre originale. (...)

**En troisième lieu**, il convient d'observer qu'il s'agit d'un ouvrage d'initiation qui ne se substitue pas aux œuvres mais introduit à leur lecture (...). (Marchand 1975, p. 6-7 ; avant-propos de J. Leif)

Au-delà des précautions verbales d'usage, cette antécédence de la linguistique ne semble donc pas en rupture fondamentale avec la conception qui tend à prévaloir, chez les linguistes universitaires, au même moment, pour ce qui est de la relation à la formation des enseignants : commencer par une bonne exposition à la linguistique ; mais ici, compte tenu de certaines expériences plus ou moins malheureuses de l'avis des enseignants en formation (J. Leif y fait une allusion non voilée dans le premier passage cité de son avant-propos au manuel), compte tenu aussi du fait que, s'agissant de l'école élémentaire, des instances comme les écoles normales sont dans le jeu, on insiste sur une double médiation : celle d'une « vulgarisation » (le terme est au bout du compte assez rare pour qu'il vaille d'être ici particulièrement remarqué) et celle de l'intervention d'une équipe dont la compétence est « à la fois théorique et pratique ». On relèvera complémentirement – et sans surprise – que, sous la plume et/ou la signature de l'inspecteur général J. Leif, cette présentation du *Manuel* (le mot n'étant pas indifférent) implique des rapports « descendants » : les futurs maîtres ou ceux en exercice intéressés par la linguistique ne sont pas invités comme ce pouvait être le cas

en 1969-1970, dans des articles du *Français aujourd'hui* ou pour les groupes mixtes mis en place à l'I.P.N., à travailler de conserve avec des linguistes pur crin. Les rôles restent bien distincts et, complémentirement, les auteurs du manuel ne veulent pas se substituer au « praticien » pour ce qui est des choix pédagogiques, tout en lui suggérant des « orientations » :

(...) Dans le rapport de la linguistique à la pédagogie et de celle-ci à celle-là, l'accent est donc d'abord mis sur l'information linguistique. Si les choix sont opérés par référence aux exigences pédagogiques, les exposés sont d'ordre linguistique. Mais ces exposés sont illustrés par de nombreux documents empruntés à la pratique quotidienne de la classe ; et ils sont assortis de propositions d'applications pédagogiques. Celles-ci conservent volontairement un caractère de généralité, car elles ne veulent être que des orientations indiquant au praticien des voies possibles, sans se substituer à son initiative ou à sa décision en matière de conception d'une pratique rénovée. C'est un éclairage que les auteurs proposent aux maîtres, non la définition d'une pratique. (*id.*, p. 6-7)

Les institutions d'exercice ont ici leur importance. Point n'est besoin de revenir sur le cas de l'ENS de Saint-Cloud, ni sur celui de l'École normale de Paris-Auteuil. Il vaut de noter la présence ponctuelle de Paris V (où se trouve l'UER de linguistique générale et appliquée, créée par Martinet, et qui, comme déjà rappelé, intervient souvent, notamment à l'IPN, auprès d'enseignants de l'élémentaire). Reste le cas de Paris-Nord (aujourd'hui Paris XIII-Villetaneuse) : l'Institut de formation et de recherche pour l'enseignement du français, seul de son espèce, a une vocation surtout locale pour la banlieue nord de Paris et le département de la Seine-Saint-Denis. Université « marginale » par rapport aux parisiennes résultant de l'éclatement de la Sorbonne et même par rapport à Nanterre, créée, en banlieue Ouest, avant 1968, ou à Vincennes, encore auréolée de son statut d'université expérimentale. Intérêt pour la formation continue, importance donnée à la rénovation de l'enseignement, conflits politiques et idéologiques internes à un établissement universitaire inséré dans un environnement marqué comme « de gauche », tout contribue à faire de Paris-Nord une université à part, qui a d'ailleurs été mise en place, sur des bases quelque peu dérogatoires, par une mission confiée à Bernard Quemada. Quemada a été sensible à l'intérêt de la formation continue et à la relation possible entre linguistique et enseignement du français ; une création interne comme celle d'un IFREF, y compris dans sa relative marginalité hors structure, ne saurait déplaire à quelqu'un qui, lorsqu'il était à Besançon, avait suscité une filière de français appliqué et essayé de maintenir une mention « français langue étrangère » pour le CAPES de lettres modernes. Rien d'étonnant à ce que, dans le contexte d'une université de Paris-Nord, se développent de multiples initiatives relevant des relations entre linguistique et enseignement des langues<sup>7</sup> ou touchant aux techniques d'expression<sup>8</sup>. Et si les contacts entre Marchand et les spécialistes du français langue étrangère restent rares, s'il n'y a par exemple (paradoxalement ?) aucun recoupement de personnes entre l'équipe qui produit le *Manuel de linguistique appliquée* et celle qui, largement basée au CREDIF de cette même ENS de Saint-Cloud, élabore le *Dictionnaire de didactique des langues*, d'autres liaisons s'établissent où les équipes de Villetaneuse (quelles que soient par ailleurs leurs différences ou divergences internes) se trouvent engagées.

Cette apparition de Paris-Nord sur le marché de la linguistique appliquée (c'est aussi à la linguistique appliquée que se réfère en partie Abbou à propos des techniques

<sup>7</sup> Patrick Charaudeau, venu de Lyon, est nommé bientôt à Paris XIII et travaillera aussi en liaison avec Paris III, tout en ayant une activité d'animation dans les groupes de l'IPN.

<sup>8</sup> André Abbou, chargé dès 1970-1971 de l'installation à Paris-Nord d'un enseignement des techniques d'expression, mobilise divers enseignants de cette université – dont Christian Bachmann – pour le numéro 14 des *Études de linguistique appliquée*, publié en 1974 et intitulé « Principes et méthodologies des techniques d'expression ».

d'expression) demanderait en soi une étude particulière. On se bornera ici à indiquer que ce lieu qu'installe d'abord Quemada n'est pas sans rappeler Besançon par une certaine prolifération des développements initiaux ; outre ceux que l'on vient d'évoquer, mentionnons la lexicologie avec P. Lerat<sup>9</sup>. Tous ces développements s'opèrent à l'écart des courants linguistiques dominants, tels qu'ils s'affirment à Paris VIII, à Paris VII, à Paris X, voire à Paris V. Aucun linguiste universitaire « reconnu » n'est impliqué directement dans de telles entreprises (alors que Culioli, Chevalier, Peytard, Dubois, Martinet, se sont, de diverses manières, investis dans certains aspects des relations entre linguistique et enseignement) ; certes, c'est avec Pottier que Charaudeau, spécialiste d'espagnol a d'abord travaillé, mais ni le fondateur du Centre de linguistique appliquée de Besançon qu'est Quemada, ni l'ancien premier président de l'AILA (Association Internationale de Linguistique Appliquée) qu'est Pottier, ni le longtemps président de l'AFLA (Association française de linguistique appliquée) qu'est Culioli ne se trouvent explicitement sollicités pour des actions qui intéressent d'abord le français langue maternelle et où la linguistique appliquée refait surface.

C'est aussi que les contenus abordés dans ce manuel de linguistique appliquée déterminent un équilibre particulier et ne nécessitent pas, dans la dynamique du projet de « vulgarisation », de recours à des spécialistes de pointe ni à des « ténors » de la linguistique. Peu de linguistes s'intéressent alors aux problèmes d'acquisition sous l'angle choisi par Claudine Dannequin, le cas des enfants d'immigrés donne encore rarement lieu à approche linguistique et les discours de l'école, tels qu'abordés par Lucile Duro-Courdesses, ne semblent pas non plus constituer un objet d'étude privilégié, même si la liaison avec les travaux lancés par Jean Dubois à Nanterre dans les années 1960 paraît claire. Frank Marchand traite lui-même de la grammaire de la phrase et, pour sa contribution aussi, la référence à Dubois et Dubois-Charlier est d'autant plus évidente qu'elle était fortement privilégiée dans les propositions programmatiques du même Marchand. Mais la grammaire générative et transformationnelle ne tient au bout du compte que très peu de place dans l'équilibre d'ensemble du manuel et ce sont d'autres tendances qui vont pointer, en particulier dans des contextes comme Paris-Nord : Michèle Lacoste et Jacky Simonin commencent à s'intéresser à l'ethnographie de la communication et à l'ethnométhodologie ; ils travaillent avec Christian Bachmann et quelque peu aussi en relation avec André Abbou ; Claudine Dannequin, toujours en poste à Saint-Cloud, entretient des relations professionnelles suivies avec ses collègues de Paris-Nord. Tous ces chargés de cours, assistants et maîtres-assistants s'inscrivent beaucoup moins que d'autres dans la mouvance d'un « patron » ou d'une école linguistique ayant pignon universitaire sur rue. La linguistique appliquée, bien loin de se présenter comme la mise en œuvre « pratique » de théories linguistiques fermement établies et reconnues, sert quelque peu de cheval de Troie à l'introduction d'idées et de courants que d'aucuns considéreront comme non-linguistiques, voire anti-linguistiques : la sociologie interactionniste n'est pas loin et l'étude des communications sociales ne s'enferme certes pas dans une linguistique du noyau dur<sup>10</sup>. Une évolution qui s'était esquissée dans certaines rencontres de l'AFEF et dans des numéros du *Français aujourd'hui*, s'opère ici avec quelques variations notables.

Le propre du cheval de Troie est de faire office d'enveloppe trompeuse et toute provisoire : sitôt entré dans la place, il convient de ne pas y rester enfermé. Et la linguistique appliquée fonctionne souvent comme ce véhicule qui mène à tout à condition d'en sortir. Linguistique appliquée (et techniques d'expression) ne serviront

<sup>9</sup> Équipe qui se trouvera d'ailleurs bientôt partie de l'INALF quand Quemada mettra en place cette structure au CNRS.

<sup>10</sup> Christian Bachmann et Jacky Simonin publient en 1980, avec Jacqueline Lindenfeld, *Langage et communications sociales*.

plus longtemps de couverture à des travaux qui se présentent comme autre chose qu'une application des linguistiques dominantes et comme, selon les cas, soit une mise en cause radicale de la linguistique, soit une manière de faire autrement une autre linguistique. Les travaux sur l'acquisition d'une langue seconde, sur le rôle de l'interaction sociale dans l'acquisition de la langue maternelle, l'étude de la variété des communications dans des milieux institutionnels comme l'école, se dégagent bientôt de l'appellation linguistique appliquée, comme bien d'autres activités nouvelles l'avaient fait en France depuis 1960. Tout se passe comme si la linguistique appliquée de deuxième génération, dans sa relation à l'enseignement du français, n'était pas faite pour durer beaucoup plus longtemps en France que ne l'avait fait celle de première génération<sup>11</sup>. Tout se passe comme si, porteuse d'un avenir qui avance à visage couvert, elle était vouée à perdre de sa substance dès que son apport acquiert droit de cité.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

*Les abréviations suivantes ont été utilisées :*

- ELA : Études de linguistique appliquée
- IRAL : International Review of Applied Linguistics
- LF : Langue française
- LFDM : Le Français dans le monde

- ABBOU, André (1974) (dir.). « Principes et méthodologies des techniques d'expression », *ELA* 14.
- ALLEN, John Patrick Brierley & CORDER, Stephen Pit (1973-1975) (éd.). *The Edinburgh course in applied linguistics*, London, Oxford University Press. *Volume 1 : Readings for applied linguistics* (1973) ; *Volume 2 : Papers in applied linguistics* (1975) ; *Volume 3 : Techniques in applied linguistics* (1974).
- ALLEN, John Patrick Brierley & DAVIES Alan (1977) (éd.). *The Edinburgh course in applied linguistics*, London, Oxford University Press. *Volume 4 : Testing and experimental methods*.
- BACHMANN, Christian, LIINDENFELD, Jacqueline & SIMONIN, Jacky (1980). *Langage et communications sociales*, Paris, Hatier, coll. LAL.
- BALIBAR, Renée (1974). *Les Français fictifs. Les rapports des styles littéraires au français national*, Paris, Hachette.
- BALIBAR, Renée & LAPORTE, Dominique (1974). *Le Français national*, Paris, Hachette.
- BOURDIEU, Pierre (1978). « Savoir ce que parler veut dire », *Le Français aujourd'hui* 41, 4-20.
- CERTEAU, Michel de, JULIA, Dominique & REVEL, Jacques (1975). *Une politique de la langue. La Révolution française et les patois*, Paris, Gallimard.
- COSTE, Daniel (1988). « Linguistique et enseignement du Français Langue Maternelle. Sur quelques relations au début des années 70 », *ELA* 72, Paris, 67-81.
- COSTE, Daniel, COURTILLON, Janine, FERENCZI, Victor, MARTINS-BALTAR, Michel, PAPO, Eliane & ROULET, Eddy (1976). *Un Niveau-seuil*, Strasbourg, Conseil de l'Europe ; rééd. Paris, Hatier.
- DELESALLE, Simone & HUOT, Hélène (1974) (dir.). « Linguistique et enseignement du français », *LF* 22.
- DUBOIS, Jean (1972). « Introduction », *LF* 14 (« Linguistique, formation des enseignants et enseignement supérieur »), 3-5.
- DUBOIS, Jean & DUBOIS-CHARLIER, Françoise (1970). *Éléments de linguistique française, syntaxe*, Paris, Larousse.
- DUBOIS, Jean, GIACOMO, Mathée, GUESPIN, Louis, MARCELLESI, Christiane, MARCELLESI, Jean-Baptiste & MEVEL, Jean-Pierre (1973). *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- DUCROT, Oswald & TODOROV, Tzvetan (1972). *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Éd. du Seuil.
- GALISSON, Robert (1969). *Petit lexique d'initiation à la linguistique appliquée et à la méthodologie de l'enseignement des langues*, Paris, BELC, multigraphié.
- GALISSON, Robert (1972-1974). « Que devient la linguistique appliquée ? Qu'est-ce que la méthodologie de l'enseignement des langues ? », *ELA* 8 : 5-12 et *ELA* 14, 120-124.

<sup>11</sup> En 1987, c'est sous le titre *Didactique du français* que Frank Marchand amorce une nouvelle série de manuels chez Delagrave.

- GALISSON, Robert & COSTE, Daniel (dir.) (1976). *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, coll. "F".
- GENOUVRIER, Emile & PEYTARD, Jean (dir.) (1970). « Apprentissage du français langue maternelle », *LF* 6.
- GIRARD, Denis (1972). *Linguistique appliquée et didactique des langues*, Paris, Armand Colin - Longman.
- GUEUNIER, Nicole (1970). « Comment se tenir au courant de la linguistique du français », *LFDM* 70, 6-10.
- GUEUNIER, Nicole (1971). Première chronique de linguistique dans *Le Français aujourd'hui* 12. *Langue française* 5 (1970). « Linguistique et pédagogie ».
- Langue française* 6 (1970). « Apprentissage du français langue maternelle ». *Le Français dans le monde* 41 (1966). « Les exercices structuraux ». Numéro spécial, juin 1966.
- MARCELLESI, Jean-Baptiste, GARDIN, Bernard (1974). *Introduction à la linguistique. La linguistique sociale*, Paris, Larousse.
- MARCHAND, Frank (1971). *Le Français tel qu'on l'enseigne*, Paris, Larousse.
- MARCHAND, Frank (dir.) (1972). « L'enseignement du français à l'école élémentaire », *LF* 13.
- MARCHAND, Frank (1973). « Éléments d'un programme de linguistique et pédagogie pour la formation des maîtres aujourd'hui », *Le Français aujourd'hui* 22, 19-23.
- MARCHAND, Frank (dir.) (1975). *Manuel de linguistique appliquée*, 4 vol., Paris, Delagrave.
- MARCHAND, Frank (dir.) (1987). *Didactique du français, 1. Orientations*, Paris, Delagrave.
- MARTINET, André (dir.) (1968). *Le Langage*, Paris, Gallimard, coll. « Encyclopédie de la Pléiade ».
- MARTINET, André (dir.) (1969). *La Linguistique : guide alphabétique*, Paris, Denoël-Gonthier.
- MOUNIN, Georges (dir.) (1974). *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, PUF.
- PEYTARD, Jean & GENOUVRIER, Émile (1970). *Linguistique et enseignement du français*, Paris, Larousse, coll. « Linguistique et pédagogie ».
- POTTIER, Bernard (dir.) (1973). *Le Langage*, Paris, Denoël, coll. « Les dictionnaires du savoir moderne ».
- REQUEDAT, François (1966). *Les exercices structuraux*, Paris, Hachette-Larousse, coll. « Le Français dans le Monde » - BELC.
- Recherches pédagogiques* 36 (1969). « Recherches en grammaire et linguistique appliquée », Paris, IPN.
- MANEK, Jan (1975). *The Threshold Level*, Strasbourg, Conseil de l'Europe.